



RÉUNION COMITE DU MORBIHAN DE TENNIS DE TABLE SAMEDI 01 DECEMBRE 2018 A BAUD

Présents : Patrick Pasco, Dominique Berjot, Bernard Chapalain, David Lorineau, Jean-Luc Potdevin, Joël Beaucreux, Jean-Paul Goujon, Marie Coeffic, Cyprien Le Penher, François Souben

Excusés : Patrick Eveno, Philippe Armand

Invités : Martine Le Bruchec (Baud TT) et Emmanuel Le Roux (TTP Locminé)

Remerciements à Martine de nous accueillir et à Emmanuel d'être présent pour s'occuper de la communication du Comité.

Présentation par Martine de son club :

2 équipes en Départementale. Au niveau des licenciés, le nombre de jeunes augmente, pour arriver à un total de 42. Les entraînements avec Benjamin Airaud de Pontivy sont bien perçus.

Bonne ambiance dans le bureau

1) Retour sur le Conseil de Ligue du 24/11/2018

Aides de la Région : 16 tables seront demandées par la Ligue, dont 4 pour le CD 56. On verra combien seront accordées et la répartition ensuite.

Présentation par le CROS, Mme Le Thomas Vice-Présidente, de la nouvelle gouvernance du sport.

Pratique beaucoup plus loisirs (2/3 des Français pratiquent un sport, mais seulement ¼ en clubs).

Nouvelle gouvernance plus collégiale, avec création d'une Agence Nationale du Sport (remplacement du CNDS probablement), sous la forme d'un groupement d'Intérêt Public (GIP) avec 30 % l'Etat, 30 % Collectivités Territoriales, 30 % le Mouvement Sportif, et 10 % Entreprises.

Le PST sera présenté à l'Agence Nationale du Sport.

Les Conseils Départementaux perdent la compétence sport.

Point sur la licenciation : tous les comités baissent en licences tradi : - 328 dont - 52 pour le CD 56. Au total seul le CD 35 augmente de + 62 alors que la Ligue baisse de - 185 (- 34 pour le CD 56). La Fédération baisse de 3515 licences.

La commission sportive propose la suppression des achats des feuilles auprès de la FFTT. En échange, envoi aux clubs d'une feuille Excel et/ou PDF, qui seront aussi mises sur le site Internet.

GIRPE : seuls 16 clubs sur les 60 possibles en Bretagne ont fait la demande d'aide de la Ligue de 100 €. Prévoir une relance auprès des clubs du 56 car l'aide s'arrête au 30/06/2019. L'utilisation de GIRPE est quasi systématique dans le 22 et le 56. Beaucoup de retard dans le 29 et le 35.

Nouvelle tenue des AN et JAN : Règle des 3 tiers : 1/3 Ligue, 1/3 comité, 1/3 club ou arbitre. Le comité 56 ne participera pas, vu le faible montant (16,33 €) et le nombre d'arbitres concernés(4).

PST, Convention de mise à disposition : le CD 22 a une convention personnalisée car son emploi est subventionné pour moitié par le Département. Patrick va diffuser cette convention à tout le monde.

Divers : le BPJEPS Tennis de Table est sorti. Il vient en concurrence directe au DEJPES, mais pas en Bretagne, car il n'y a pas de site de formation dans l'Ouest de la France (Hauts de France, PACA, Est Aquitaine).

Le budget de la Coupe du Monde serait équilibré à plus ou moins 30 000 €.

Le prix de la licence doit correspondre à des services. Patrick est prêt à participer à la commission fédérale avec le Président de Ligue sur cette question du prix des licences.

2) Audit de fonctionnement du Comité

L'audit a été réalisé par Joël et François. Le but était d'interviewer les salariés pour essayer de dégager des axes de développement contribuant à améliorer la trésorerie du Comité impactée par la baisse des subventions (- 7200 € du CNDS).

Le constat est que les salariés ont été sources de proposition, avec déjà la suppression de l'édition systématique de toutes les feuilles de rencontres. Seules, celles qui posent problème seront éditées.

Tous les salariés ont un 2^{ème}, voire 3^{ème} employeur, ce qui pénalise leur disponibilité pour le Comité.

Jordan, avec ses 3 employeurs est à 48h/semaine, ce qui est la limite légale. Comme Julien, il n'a pas de disponibilité pour le Comité le mercredi.

Les axes de développement relevés sont :

- Faire un planning prévisionnel d'activité pour salariés
- Définir formellement le champ d'intervention des entraîneurs
- Demander la présence des animateurs en participation aux stages (voir indemnisation ?)
- Faire un bilan de chaque stage, fait pour partie par Hélène, mais à harmoniser et à faire systématiquement
- Développer les stages dans les « Zones blanches » pour éviter les doublons avec les clubs ayant des entraîneurs
- Revoir la prestation du CLE pour participation financière (travail individuel, nombre de formateurs...)
- Revoir les heures « non techniques » des entraîneurs. Redéploiement vers l'administratif ???
- Jordan peut dégager 1H30 dans la semaine pour une activité dirigée.

Joël envoie à chacun l'analyse qui a été faite.

3) Inauguration des locaux du Comité

Date choisie : 23/03/2019 à 10h30 pour les clubs et 11h00 voire 11h30 pour les Institutionnels.

Signature ce jour-là de la convention avec le Comité Handisport

Personnalités à inviter : les présidents des clubs, des comités voisins, de la Ligue, Président Agglomération Lorient, Mairie de Lorient, Député, Présidents du Département, du CDOS, le Préfet, l'UNSS, l'USEP, la Presse

4) Communication externe du Comité (Emmanuel)

La communication concerne tous les canaux : Internet, réseau sociaux, presse.

Emmanuel travaillera à distance. Il commencera par faire un état des lieux de ce qui est fait.

Il se propose de développer la communication Web (Facebook, Instagram) et développer le partage des informations des clubs du département via le profil du Comité (photos, articles, vidéos, ...).

Il se propose aussi d'augmenter la communication du comité dans la presse en relayant les événements émanant du Comité.

Il fera une recherche de réseaux pour le département, y compris dans l'univers non ping.

Il partagera avec Julien la mise à jour de la page Facebook du Comité.

